

EX NIHILLO et LES FILMS DU PAROTIER
PRÉSENTENT

NOUS LE PEUPLE

47^e festival
la rochelle
cinéma
INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL

UN FILM DE
CLAUDINE BORIES
PATRICE CHAGNARD



Scénario et réalisation par CLAUDINE BORIES et PATRICE CHAGNARD. Production de CATHÉRIK, VIKÉRIE et PERIKY. Société de production PATRICE CHAGNARD avec PIERRE CARPASCIO. Assistant réalisateur JONATHAN WILDEY. Montage ÉMILIE DE ZÉLÉNOU. Costumière KEVIN STRAGELIATO. Une production EX NIHILLO - LES FILMS DU PAROTIER avec le soutien de CINE+ et avec le soutien DU CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE ET DE L'ANNÉE CINÉMA.

CINE +
CLUB

Le Monde

Politis

LA
SEPTIÈME
OBSESSION

MEDIAPART

Ligue
des
droits de
l'Homme



AFC@E
CINÉMAS ART & ESSAI

© 2019 Ex nihilo - Production et distribution LES FILMS DU PAROTIER - 2019

NOUS LE PEUPLE

UN FILM DE CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

2019 - FRANCE - 99MIN - COULEUR - NUMÉRIQUE - IMAGE 1.77 - SON 5.1 - VISA N° 148 539

SORTIE LE 18 SEPTEMBRE 2019

Matériel de presse téléchargeable sur www.epicentrefilms.com

DISTRIBUTION

Daniel Chabannes
daniel@epicentrefilms.com
55, rue de la Mare 75020 Paris
01 43 49 03 03

PRESSE

Robert Schlockoff / Jessica Bergstein Collay
rscom@noos.fr
01 47 38 14 02

Depuis quelques années, l'actualité de la société et de la vie politique françaises a sensiblement révélé la distance qui n'a cessé de s'accroître entre les Français et leurs institutions. C'est dans ce contexte que les cinéastes Claudine Bories et Patrice Chagnard ont réalisé un film, Nous le peuple. Ce film met en scène un projet concret mais audacieux porté par une association attachée aux principes de l'éducation populaire. Celle-ci a réuni trois groupes qui se rencontrent rarement: des lycéens, une association de femmes et des prisonniers. Tous trois vont apprendre à se connaître et à travailler ensemble grâce aux caméras qui relaient leurs réflexions et les messages de chaque groupe.

Le film raconte le cheminement de ce collectif ad hoc qui s'est fixé un objectif très ambitieux : écrire un nouveau texte constitutionnel en plein débat parlementaire sur la réforme de la Constitution voulue par le Président de la République, Emmanuel Macron, en 2018.

Fou, utopique, rêveur... quels que soient les qualificatifs qu'on utilisera pour décrire ce projet, ils révèlent la formidable envie de parler aux élus de la République et de faire entendre une parole que les protagonistes du film estiment trop souvent inaudible ou incomprise.

Le dossier pédagogique qui suit vise à accompagner les enseignants dans l'analyse et la compréhension des enjeux du film. Nous espérons qu'ils y trouveront des outils pour poursuivre les débats initiés par le film mais aussi pour les critiquer. Les enseignants pourront ainsi impulser d'autres formes de débat en d'autres lieux sur ce qui fait le lien entre les Français, la République et la démocratie aujourd'hui. La forme cinématographique pleinement assumée par les réalisateurs Claudine Bories et Patrice Chagnard leur offre des pistes en termes d'éducation à l'image, à la prise de parole et au passage à l'écrit.

DES THÈMES EN PRISE AVEC L'ACTUALITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Le constat des difficultés de la société et de la démocratie françaises

En revendiquant de donner la parole à ceux qui se sentent oubliés, le film de Claudine Bories et de Patrice Chagnard pose d'abord la question des inégalités qui minent la société française. Le duo de réalisateurs invite à réfléchir sur le sentiment grandissant que les institutions politiques n'écouent pas assez les voix du peuple devant ces inégalités. Après avoir réalisé plusieurs films sur l'accueil des migrations et sur le chômage des jeunes, **les réalisateurs font ainsi le constat en 2018 d'une crise de la démocratie.**

C'est du côté des « ateliers constitutants » et dans le travail de l'association « Les Lucioles du doc » que le duo Bories-Chagnard est allé chercher des tentatives originales et expérimentales pour surmonter cette crise. Depuis 2016, des ateliers de réflexion d'écriture ont en effet surgi dans tout le pays dans le sillon du mouvement « Nuit debout » à Paris la même année. Après une première expérience non filmée, « Les Lucioles du doc » ont essayé de réunir trois groupes qui sont devenus le cœur du film et qui, chacun à leur manière, expriment leur perception des maux de la démocratie française.

Donner la parole à un groupe de lycéens de Sarcelles, à un groupe de prisonniers de Fleury-Mérogis et à une association de femmes dans un quartier réputé difficile à Villeneuve-Saint-Georges, c'est faire apparaître ce malaise sous ses différentes formes : l'éducation, la délinquance, le sentiment de relégation et finalement les inégalités dans bien des territoires de la République.

Au-delà du projet concret de l'atelier d'écriture, tous ces hommes et ces femmes révèlent nombre des injustices ressenties face à l'absence de services publics, les rapports difficiles avec les forces de police et le manque de considération pour le travail associatif dans les grandes aires urbaines du pays.

↪ Géographie. Classe de 3^e

L'enseignant peut s'appuyer sur un ensemble des données de géographie à l'échelle de la France pour faire un état des lieux des inégalités qui peuvent exister sur le plan spatial : inégalités entre les espaces urbains et les espaces ruraux, entre les villes et au sein même des quartiers d'une ville. Cela permet de construire la réflexion ensuite autour du film en leur rappelant qu'une analyse critique sérieuse doit toujours s'appuyer sur des faits précis et identifiables. C'est après avoir visionné le film que la classe est amenée à faire une recherche pour réunir des données précises et fiables qui permettent ensuite de compléter la réflexion sur le film.



Que signifie appartenir à un même peuple dans la société d'aujourd'hui ?

Le titre du film interpelle lui aussi par son adresse très directe. Il rappelle et questionne tout à la fois la part de chaque citoyen français dans le collectif qu'on appelle « le peuple ». C'est dans cette logique réflexive que l'association « Les Lucioles du Doc » a cherché à créer les conditions d'un débat pour essayer de sensibiliser -avec les outils cinématographiques- sur ce qui relie les individus entre eux dans la société française aujourd'hui.

À l'écran, on voit ainsi un dialogue se construire entre des femmes et des hommes qui ne se connaissent pas. Sous une forme chorale, le spectateur voit ainsi circuler la parole ce qui permet aussi à chaque groupe de prendre connaissance de la réflexion de tous.

La force du film est ainsi de montrer qu'une réelle conscience politique existe chez tous les protagonistes. Chacun exprime à sa manière son espoir et ses attentes pour mieux réussir à donner de la force et du sens au concept politique de « peuple ». Chacun manifeste une réelle écoute de l'autre groupe. Chacun exprime, enfin, à sa façon une connaissance du vocabulaire politique aux sources historiques, philosophiques du cadre républicain tel qu'il est défini en France depuis la Révolution. « République », « peuple », « citoyen », « individu doté de conscience » reviennent régulièrement dans la bouche des protagonistes et attestent d'une culture politique en commun, y compris dans un des lieux les moins bien intégrés à la vie citoyenne comme la prison.

↪ **Éducation morale et civique (EMC). 4^e, 3^e**

L'enseignant travaillera avec ses élèves les conditions techniques du débat. Quelles règles et quelle organisation impliquent la bonne tenue d'un débat ? Est-ce que les outils du film sont transposables à la salle de classe ? Ces précautions d'ordre « technique » mises en écho avec le visionnage du film doivent sensibiliser les élèves sur le respect des formes dans la construction d'un débat qui soit efficace et constructif. Cela pourra se compléter avec la réflexion sur le rapport aux lois et l'obligation supposée pour chaque citoyen de se tenir informé de l'évolution des lois par l'intermédiaire de la publication Journal Officiel.

Il s'agit surtout pour l'enseignant d'établir avec les élèves des règles concrètes de travail en listant les conditions techniques qu'ils jugent indispensable au bon fonctionnement du dialogue entre eux. Ils mettent ainsi en place en pratique de façon solidaire le débat et ajustent les contraintes techniques du dialogue.

↪ **Histoire / Lettres. Lycée professionnel (2nde / 1^{ère})**

L'enseignant peut travailler sur le vocabulaire politique quelque soit le niveau souhaité. S'il s'agit de revenir régulièrement sur l'origine des mots, il faut y associer l'histoire politique de la France depuis le XIX^e siècle. C'est une manière de montrer aux élèves que les mots ont acquis un poids symbolique dans la conscience collective. Concrètement les élèves devront définir les mots repérés et les relier à des lieux, des expressions de la vie quotidienne : en quoi ceux-ci respectent-ils ou non l'idéal impliqué par chaque notion ?



LEXIQUE

CITOYEN Le terme de citoyen se retrouve dès l'Antiquité, dans la cité grecque d'Athènes ou plus tard avec le convoité statut de citoyen dans l'Empire romain. En France, avec la fin de la monarchie, chaque Français quitte son statut de sujet soumis à l'autorité du Roi pour gagner en autonomie et acquérir une responsabilité à parts égales entre chaque Français dans un nouvel espace politique. Le terme de citoyen est porteur de cette longue histoire.

CONSTITUTION C'est la loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un Etat. Dans certains Etats, il s'agit d'une norme écrite (France, Etats-Unis) mais la Constitution peut aussi être le résultat du droit coutumier sans texte écrit (Royaume-Uni).

DÉMOCRATIE C'est au sens étymologique le pouvoir du peuple. Depuis l'invention de ce régime politique à Athènes au Ve siècle avant J-C, la démocratie a connu de nombreux questionnements par les histoires. Aristote la considérait comme l'un des pires régimes politiques. Jean-Jacques Rousseau questionnait déjà le caractère direct ou représentatif de la démocratie, la première étant à ses yeux la seule démocratie authentique. De son côté, Paul Ricoeur a défini la démocratie contemporaine comme le régime de sociétés ouvertes avec des conflits toujours plus nombreux mais négociables selon des règles d'arbitrage connues de tous.

PEUPLE Issu du terme latin *populus* le mot peuple permet de désigner plusieurs concepts : au plus simple les habitants d'une certaine région vivant sur un même territoire, ou comme chez l'auteur latin Cicéron l'association d'individus basée sur le consentement du droit et sur la communauté d'intérêts. Mais le *populus* était aussi la masse des personnes appartenant à la classe plus basse d'une société par opposition aux classes possédantes. Par son étymologie, on soulève une ambiguïté qui a conduit les uns à élever le « peuple » au rang de concept glorieux, et pour les autres à s'en méfier.

RÉPUBLIQUE Issu de la « res publica » latine, à savoir la chose publique et partagée. Le régime politique républicain incarne l'opposition à la monarchie. En France, la République est aussi porteuse d'un projet d'éducation populaire.

Un film en plein cœur de l'actualité

« Quelques jours après la fin de notre tournage le gouvernement était contraint de suspendre l'examen de sa réforme constitutionnelle.

Et deux mois plus tard le mouvement des gilets jaunes commençait.

De façon totalement inattendue nous nous retrouvions avec notre propos en pleine actualité. »

Claudine Bories et Patrice Chagnard

Le projet de réforme constitutionnelle offrait en 2018 la possibilité de questionner des Français sur ce qui manquait au bon fonctionnement de leur démocratie. En orchestrant un va-et-vient entre les palais de la République et les lieux de vie des lycéens, des détenus en prison et des femmes dans leur local associatif, les réalisateurs questionnent le fossé entre ces deux univers. Mais ce jeu de va-et-vient permet aussi de réfléchir aux conditions d'élaboration de la loi en France. Ayant décidé de rédiger par eux-mêmes des propositions qui serviraient à transformer la constitution existante, les protagonistes du film questionnent les fondements même de la démocratie représentative en France. Le sentiment d'être insuffisamment écoutés et représentés colle ainsi au plus près de l'actualité et on peut voir aussi comment chacun détient sa propre interprétation des attentes du peuple : les élus comme les politiques pensent chacun représenter une part du peuple français. Le fossé semble grandir au fil du film avec l'échec apparent du projet constitutionnel porté par les trois groupes. Il n'en demeure pas moins que le film offre par un exemple et une action concrète une possibilité d'entrer dans la fabrique de la loi constitutionnelle.

Les tribulations d'un projet de réforme de 2018 à aujourd'hui

Entamé en 2018, le projet de réforme de la Constitution dont il est question dans le film a été interrompu et reporté deux fois : à l'été 2018 et à l'automne 2018 quand le mouvement des « Gilets jaunes » a surgi. Après l'organisation d'un grand débat national consécutif à ce mouvement, le gouvernement a modifié la version initiale : un nouveau projet de loi constitutionnelle a été présenté au Conseil des ministres du 28 août 2019 par Mme Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Le projet de loi porte révision de la Constitution du 4 octobre 1958, afin de l'adapter aux demandes de participation et de proximité exprimées par les citoyens lors du Grand débat national. Il est complété par deux projets de loi, organique et ordinaire, également intitulés « pour un renouveau de la vie démocratique ».

↪ Education Morale et Civique (3^e) / ECJS (Lycée)

L'enseignant peut rebondir sur la distinction opérée à la fin du film par la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet, entre ce qui relève de la loi ordinaire et de la loi constitutionnelle. C'est l'occasion de tisser un lien avec le programme d'histoire et de rappeler les conditions de création de la V^e République avec le référendum de septembre 1958. Ensuite, en s'appuyant sur des documents adaptés (collège ou lycée), l'enseignant pourra questionner sous la forme d'un débat ou d'une simple question à rédiger les possibilités qui existent en France pour que le peuple participe à l'élaboration des lois constitutionnelles et aux lois ordinaires. Sous la forme d'un débat, les élèves pourraient réfléchir à la question du référendum d'initiative citoyenne (RIC) au cœur des revendications des « Gilets jaunes » en 2018 et 2019.



DES ACTEURS ENGAGÉS

Qui sont les « invisibles » du film ?

L'école et la prison sont deux institutions certes diamétralement opposées, mais hautement symboliques dans toute société. Pourtant on donne rarement l'occasion aux premiers de s'exprimer sur la question politique car, mineurs, ils n'ont pas encore la plénitude des droits et devoirs du citoyen. Quant aux détenus, le regard social très négatif et le manquement à la loi font oublier que la privation civique n'est pas présente dans chaque peine de prison et que les détenus peuvent en théorie participer à la vie politique de leur pays. Dans le cas de l'association de quartier, le désir de voir reconnaître leur investissement est grand. À plusieurs reprises, l'émotion des femmes membres de l'association de Villeneuve-Saint-Georges surgit à l'écran comme pour mieux souligner l'écart entre leur investissement passionné pour surmonter les difficultés du quotidien et l'absence d'écoute ou de reconnaissance du travail associatif par les institutions politiques.

Le film interroge ainsi l'éloignement de certaines catégories sociales du débat public et politique. Surtout, il questionne **le ressenti** de tous ces acteurs qui ne se croient pas légitimes, à l'instar des détenus, ni toujours autorisés à prendre la parole. Plus qu'une description triste de la situation, le film réussit par la dynamique cinématographique à montrer que la rencontre et le travail par le débat peuvent ouvrir des perspectives à celles et ceux qui se sentent à l'écart.

→ EMC (3^e) / ECJS (1^{ère})

Si le film ne se contente pas d'une analyse réductrice du monde des « abstentionnistes », l'enseignant peut quand même étudier les caractéristiques de l'abstention en France. Il s'agit de dessiner les contours d'un phénomène durable depuis le dernier quart du XX^e siècle en France et de montrer qu'il varie selon les élections concernées : plus forte participation aux présidentielles tandis que les élections européennes marquent certains records de l'abstention. Dans le cadre de l'EMC et de l'ECJS, l'enseignant peut ainsi questionner dans le cadre d'un débat (Est-ce que l'abstention est un vrai droit ?) la pertinence du refus de voter en mettant en parallèle le cas des pays où l'abstention est interdite par la loi (comme en Belgique).

Des acteurs qui ont soif de débattre

« Nous avons été surpris et touchés par l'intelligence des participants de ces ateliers. Des gens pas forcément cultivés ni politisés, des gens ordinaires qui étaient là parce que ça n'allait pas dans leur vie et qu'ils avaient envie de partager ça avec d'autres. La constitution, le texte fondateur de la république, c'était le point de départ à partir duquel ils pouvaient parler d'eux et se parler entre eux. »

Patrice Chagnard

Le spectateur voit apparaître à l'écran le besoin impérieux de retrouver du collectif et de pouvoir s'exprimer. Les protagonistes du film prennent la parole de façon assez libre et spontanée, avec plus ou moins de facilité. C'est aussi ce qui fait la saveur du film tant l'humour, l'audace ou la timidité des uns et des autres permettent d'éviter un cadre trop formel.



Tous manifestent leur déception ou parfois la colère du manque d'infrastructures, d'espaces et de pratique du débat. La déception est grande de ne pas pouvoir présenter leurs travaux à la Commission des Lois de l'Assemblée nationale mais rebondit avec une autre proposition. C'est l'objet de la proposition portée à la fin du film par la députée Danièle Obono pour faire reconnaître la nécessité du débat dans les grandes institutions de la République comme l'école.

Même si l'amendement est finalement rejeté, le projet d'inscrire l'obligation de débat au cœur du texte constitutionnel montre que les acteurs ont soif de pouvoir prendre la parole. Devant la possibilité obtenue de haute lutte par « Les Lucioles du doc » de rencontrer quelques élus de l'Assemblée nationale, les protagonistes du film interrogent sans fard les députés issus de différents courants politiques sur la nécessité d'être plus attentif à leurs doléances.

C'est ainsi que le film vient interroger la culture du débat dans la démocratie française. Grâce au montage du film, bien des incompréhensions surgissent comme pour mieux montrer la méconnaissance des codes de l'expression publique et de la transmission des idées dans un cadre institutionnel aussi solennel.

Si tous trouvent finalement le moyen de s'exprimer au plus près de leur façon d'être sous l'œil de la caméra, une question émerge : le monde associatif, l'école, la prison sont-ils bien préparés à débattre ? Les détenus de la prison de Fleury-Mérogis abordent avec une grande lucidité le sujet et avouent ne pas être sûrs d'avoir la légitimité pour s'exprimer. Le film parvient ainsi à sortir des clichés et des schémas pré-pensés.

↪ **EMC. 4^e**

L'enseignant peut utiliser le visionnage du film pour questionner avec les élèves une institution qui est souvent peu étudiée : la prison. Dans le cadre d'un travail sur la justice, on peut imaginer que le groupe des détenus de Fleury-Mérogis dans le film serve à réfléchir à la place de la prison dans la société. Quel est son rôle ? Peut-on continuer à être pleinement citoyen pendant et après une peine ? Pourquoi la société impose parfois le silence aux ex-détenus ? Autant de questions dont la liste n'est pas exhaustive mais qui doivent permettre à l'enseignant de montrer que la prison a une histoire sur le temps long. Sans entrer dans les subtilités de tout ce que les sciences humaines ont construit sur le sujet, l'enseignant peut ici poser des bases simples et accessibles avec les élèves pour questionner le rôle de la prison en France. Cela impliquera de rappeler que de nouvelles prisons sont construites et que beaucoup d'autres sont en situation de surpeuplement.

↪ **EMC (3^e) / ECJS (Terminale)**

Dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou d'un travail collaboratif entre plusieurs disciplines, l'équipe enseignante pourrait organiser un « atelier constituant » sur le modèle de celui présenté dans le film. Il s'agira d'organiser des séances pour écrire un voire plusieurs articles de la Constitution à partir d'une question simple : « Et si vous pouviez réécrire la Constitution, que changeriez-vous ? » Cela impliquera au préalable une lecture attentive d'extraits simplifiés de la Constitution (au collège) jusqu'à une lecture plus pointue et attentive au vocabulaire juridique, en particulier pour des élèves de Terminale qui suivraient la nouvelle option de découverte des enjeux du Droit.

↪ **Histoire / ECJS (2nde / Terminale)**

L'enseignant peut travailler les caractéristiques du secteur associatif en France. En portant sur l'analyse sur l'association des femmes de Villeneuve-Saint-Georges, l'enseignant reconstitue l'importance de la loi de 1901 à l'origine d'un tissu associatif très dense dans tout le pays.

Par le choix d'une association qui tient à cœur aux élèves ou la réflexion sur un projet associatif propre à créer pour la classe ou pour l'établissement, l'enseignant amène ses élèves à réfléchir sur l'organisation, la hiérarchie et la place du débat dans un collectif nécessairement partagé par des avis divergents ou contradictoires. Il peut travailler la rédaction des statuts d'une association qui, tirant la leçon du film, formulerait de manière concrète l'obligation et les règles de la prise de parole et du débat. On peut imaginer comparer avec des structures associatives qui ont cherché à créer du débat sans nécessairement passer par la structure hiérarchique (ex : Act Up dans les années 1990).

Le choix de la cinématographie comme outil pour donner la parole et écouter

« Notre adversaire, c'est l'idéologie. Pour nous le cinéma est un outil formidable pour échapper à l'idéologie quelle qu'elle soit. Le réel est toujours plus complexe, plus riche. Et le cinéma est un outil qui nous permet de rendre compte de façon concrète de cette richesse. »

Patrice Chagnard

Si la dimension civique est évidemment centrale, le projet des deux réalisateurs est d'abord et avant tout un projet filmique. C'est donc aussi avec toutes les caractéristiques traditionnelles de la cinématographie que le film doit être appréhendé dans un cadre scolaire.

C'est en grande partie grâce au travail de montage que le foisonnement d'interventions évite la dispersion et trouve une dynamique portée par la dramatisation du déplacement des 3 groupes à l'Assemblée nationale. Durant plusieurs mois de travail, quantité d'heures d'enregistrement ont ainsi été accumulées et seul le travail ont permis de sélectionner plusieurs lignes de force dans le projet.

C'est aussi le soin particulier accordé à écouter la parole de chaque personnage et de son ressenti qui a permis de faire surgir certaines personnalités plutôt que d'autres dans le film, qu'il s'agisse des protagonistes les plus prolixes, d'un garçon timide au milieu de femmes du quartier, du détenu qui se cache derrière un masque ou bien sûr de Fanta, la présidente de l'association des femmes de Villeneuve-Saint-Georges. Cette dernière est un des personnages forts qu'on s'habitue à retrouver tout au long du film. Son émotion finale modifie et donne cependant une couleur assez vive et touchante à la rencontre qui se tint avec les quelques députés ayant accepté de rencontrer les protagonistes porteurs de leur texte.

Le va-et-vient de la caméra, la présence de protagonistes qui ne sont pas des acteurs mais aussi l'utilisation d'images d'archives filmées lors des débats à l'Assemblée nationale et dans la Commission des Lois, contribuent un peu plus à gommer la dimension fictive et donner au spectateur l'impression d'être immergé au plein cœur de l'actualité.

↔ Orientation- Parcours Avenir – Collège (3^e)

Dans le cadre du travail sur l'orientation qui se tient en classe de 3e, l'enseignant principal chargé de guider les élèves dans la réflexion sur les métiers peut compléter le visionnage du film vers la découverte des métiers du cinéma et de l'image. En essayant de décrire les différents métiers convoqués depuis la préparation jusqu'à la diffusion en salles du film, l'enseignant essaie de montrer qu'il existe des métiers souvent peu visibles et que des fonctions et talents multiples sont nécessaires à tout travail filmé. Pour coller au plus près du visionnage du film, l'enseignant peut mettre la focale sur le métier de monteur qui a joué un rôle central dans le tri, la sélection et la mise en place cohérente de l'enchaînement dynamique du film recherché par les réalisateurs.

↔ Lettres / Arts plastiques – Collège (3^e) / Lycée (Première)

Après avoir visionné le film, les élèves sont amenés avec leur enseignant de lettres et d'arts plastiques à questionner le genre du film. S'agit-il de fiction ou d'un film documentaire? Par le biais d'une recherche sur les mots et surtout de comparaison avec quelques extraits de films documentaires (ex: Raymond Depardon sur la justice pour le documentaire), il s'agira de faire émerger les caractéristiques du film avec les élèves.

La position des personnages, le découpage des séquences entre groupes, les allers-retours avec les images des séances politiques au Palais Bourbon pourront tous être questionnés par des groupes thématiques en classe. L'enjeu est d'inciter les élèves à déconstruire la continuité apparente du scénario et les évidences de la narration en leur donnant des outils de critique de la construction du film. Tout un vocabulaire d'analyse de l'image (scénario, plans, champs, contre-champs...) pourra ainsi être mis en place.

Pour aller jusqu'au bout de cette démarche, on peut imaginer que l'outil filmique ou photographique soit lui-même utilisé par la classe et l'enseignant d'arts plastiques pour construire de manière collective un récit en fonction des enjeux ou d'une thématique définie en classe: rédiger les doléances des élèves, les faire parler sur un sujet adapté aux problématiques de la classe (rapports garçons-filles, difficultés de concentration...).

UNE DÉMARCHE D' ACTIONS ET DE SOLUTIONS : AGIR DANS LE CADRE RÉPUBLICAIN

Renouer avec la logique d'une éducation populaire ?

À travers l'association « Les Lucioles du Doc », il s'agit de revenir sur ce qu'on appelle éducation populaire en France. Et de revenir sur la démarche simplement proposée ici pour susciter du débat.

Les démarches d'éducation populaire visent deux types objectifs, en liant toujours les dimensions individuelle, collective et politique.

Le premier objectif vise à une forme d'émancipation et de prise de conscience des capacités des individus longtemps autocensurées. Toutes les démarches initiées en France sur le sujet de l'éducation populaire depuis la fin du XVIII^e siècle visent aussi à provoquer l'envie d'améliorer la société.

De Condorcet en passant par les courants laïcs républicains, révolutionnaire ouvrier ou même chrétien social, les méthodes utilisées visent à accroître la conscience d'appartenir à une société, et d'avoir une responsabilité politique au sein de cette société. Il s'agit de pratiquer la démocratie et différentes formes d'autogestion.

Si des formes détournées ont émergé depuis un quart de siècle autour du concept de « démocratie participative », la plupart des expériences n'ont pas créé de réelle appropriation ni émancipation hormis rassembler et créer une forme de consensus. C'est ce dont le constat des deux réalisateurs atteste et a permis la rencontre avec une association qui a cherché à aller plus loin dans la volonté de transformation politique de la société.

❖ **Philosophie. Lycée (Terminale)**

À l'aide de textes de théoriciens qui viendront compléter la découverte du film, les élèves doivent questionner la valeur d'une éducation populaire. En s'appuyant sur Condorcet, Jean Macé (créateur de la Ligue de l'Enseignement), Marc Sangnier (fondateur du Sillon), quelques théoriciens anarchistes ou même André Malraux dans la récupération d'après-guerre, il s'agira de questionner les opportunités offertes par l'éducation populaire en rappelant l'importance de certains courants aux XIX^e et XX^e siècle. On pourra en montrer aussi les impasses et difficultés et les nouvelles ramifications autour du concept de l'empowerment développé dans les courants féministes américains des trente dernières années.



L'action des représentants du peuple

Plus le film avance, plus les protagonistes posent une question lancinante : le peuple peut-il être correctement représenté ?

Les députés sont en quelque sorte le 4e groupe de protagonistes du film tant leur place et leur action concrète comme délégués du peuple ne cessent d'être questionnées. À de nombreuses reprises, les protagonistes du film s'agacent d'une représentation politique « pas légitime », pas « là pour nous servir », voire rappellent que « les citoyens dotés de conscience peuvent agir en lieu et place de représentants qui n'écoutent plus ». C'est une question qui inscrit finalement le propos dans la longue durée de l'histoire de France depuis les idées rousseauistes des Lumières en passant bien sûr par la Révolution.

↪ Histoire (Première / Terminale)

Au lycée, les enseignants peuvent - dans le cadre de l'étude de la Révolution française (Première) ou de mai 1968 (Terminale) - questionner l'irruption d'une parole populaire qui vient perturber le jeu politique traditionnel. En complément du film, on peut utiliser les cahiers de doléances ou les comptes-rendus des assemblées pour la Révolution. Dans la foulée de Mai 68, c'est l'irruption de la parole dans les usines (avec l'exemple filmé de Lip) qui permet de montrer comment des ouvriers, des femmes, des immigrés peuvent peu à peu prendre conscience de leurs compétences et de l'autonomie pour obtenir des avancées sociales et expérimenter d'autres formes de vie. On pourra montrer qu'on retrouve dans les années 1970 et 1980 de nombreuses manifestations artistiques de cette prise de conscience (groupes d'action théâtrales, rap en musique, etc...).

↪ EMC (Cycle 4)

L'enseignant peut procéder à l'étude du rôle des députés dans les institutions de la Ve République. Les images du film tournées à l'Assemblée nationale peuvent servir de support à l'étude du Palais Bourbon. L'étude du rôle du Sénat pourrait faire l'objet d'une recherche en groupes de la part des élèves. Le rôle des parlementaires et des ministres dans le parcours d'élaboration de la loi devra être bien distingué pour différencier proposition de loi (à l'initiative des parlementaires) et projet de loi (à l'initiative du gouvernement).

Écrire une Constitution ou faire vivre le débat ?

« Une société sans une certaine tolérance vis-à-vis de la conflictualité ne se condamne pas à la paix et l'harmonie, elle se condamne à l'affrontement. »

Miguel Benasayag, Philosophe



Au-delà des propositions concrètes d'amendement à la Constitution, le film pose la question d'une remobilisation collective qui sera nécessairement porteuse d'un riche changement d'attitude dans la société. Quitter une posture passive et résignée pour s'approprier son destin et ne pas laisser passer les droits que la citoyenneté apporte.

Car l'épilogue du film montre bien que le débat a des vertus de rassemblement et qu'il faut aussi assumer la possibilité de l'échec et du désaccord pour construire des solutions à l'intérieur d'une démocratie. La critique de l'échec apparent peut se construire avec les publics scolaires en analysant de manière serrée l'énergie regonflée, les sourires et la posture physique des protagonistes qui, perdant, ressemblent à des héros victorieux.

❖ Anglais - Lycée (Première et Terminale)

L'enseignant peut partir du début de la constitution des Etats-Unis pour relier le titre du film avec la fameuse accroche « We the people the United States ». L'exemple américain permet à l'enseignant de questionner les modalités de transformations par amendements d'un texte qui date de 1787 et passe pour être la plus ancienne constitution écrite toujours en application. L'enseignant enrichit la réflexion avec l'étude de la common law anglo-saxonne, le rôle des tribunaux et de la Cour suprême dans une tradition différente de la France.

C'est également l'occasion de mettre en pratique des modalités de débat en classe pour montrer les différentes formes de débat existant dans le monde anglo-saxon en observant le cas de la prise de parole à la Chambre des Communes. L'enseignant peut mettre en pratique un débat avec les élèves adapté la méthode anglaise pour montrer aussi aux élèves que cela implique du travail et une grande préparation en amont. Une comparaison entre les débats au palais de Westminster à Londres et ceux au Palais Bourbon à Paris est aussi pertinente.

LES CONSTITUTIONS DE LA FRANCE

- ❖ Constitution de 1791 - 3 et 4 septembre 1791
- ❖ Constitution de l'An I - Première République - 24 juin 1793
- ❖ Constitution de l'An III - Directoire - 5 fructidor An III - 22 août 1795
- ❖ Constitution de l'An VIII - Consulat - 22 frimaire An VIII - 13 décembre 1799
- ❖ Constitution de l'An X - Consulat à vie - 16 thermidor An X - 4 août 1802
- ❖ Constitution de l'An XII - Empire - 28 floréal An XII - 18 mai 1804
- ❖ Charte de 1814 - 1^{ère} Restauration - 4 juin 1814
- ❖ Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire - Cent-jours - 22 avril 1815
- ❖ Charte de 1830, monarchie de Juillet - 14 août 1830
- ❖ Constitution de 1848, II^e République - 4 novembre 1848
- ❖ Constitution de 1852, Second Empire - 14 janvier 1852
- ❖ Lois constitutionnelles de 1875, III^e République - 24, 25 février et 16 juillet 1875
- ❖ Loi constitutionnelle du 2 nov. 1945 - Gouvernement provisoire
- ❖ Constitution de 1946, IV^e République - 27 octobre 1946
- ❖ Constitution de 1958, V^e République - 4 octobre 1958

LE CAS ANGLAIS

Il n'y a pas de Constitution écrite au Royaume-Uni. Certains évoquent les origines anciennes des règles qui la constituent : dès 1066 avec la conquête de Guillaume le Conquérant ou 1215 avec la Grande Charte (*Magna Carta*) de 1215. Car il y a plusieurs textes écrits qui viennent compléter les coutumes anciennes : la Grande Charte mais aussi le *Bill of Rights* (1689), l'Acte d'établissement sur la succession royale (1701) et l'Acte du Parlement de 1911.

FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE DES RÉALISATEURS

- 2019 **Nous le peuple** réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
2014 **Les Règles du Jeu** réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
2009 **Les Arrivants** réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
2005 **Dans un camion rouge** réalisé par Patrice Chagnard
2003 **Les femmes des douze frontières** réalisé par Claudine Bories
2003 **Impression, Musée d'Alger** réalisé par Patrice Chagnard
2002 **Istanbul, Jérusalem, Kathmandu et Des sources du Gange à Bénarès** réalisé par Patrice Chagnard
1999 **Monsieur contre Madame** réalisé par Claudine Bories
1995 **Le Convoi** réalisé par Patrice Chagnard
1989 **La fille du magicien** réalisé par Claudine Bories
1984 **Portrait imaginaire de Gabriel Bories** réalisé par Claudine Bories
1983 **Swami-ji, un voyage intérieur** réalisé par Patrice Chagnard
1980 **Quelque chose de l'Arbre, du Fleuve et du Cri du Peuple** réalisé par Patrice Chagnard
1981 **Juliette du côté des hommes** réalisé par Claudine Bories
1977 **Femmes d'Aubervilliers** réalisé par Claudine Bories

FICHE TECHNIQUE

Scénario et Réalisation.....	Claudine Bories & Patrice Chagnard
Image.....	Patrice Chagnard
Son	Pierre Carrasco
Montage	Emeline Gendrot
Assistant réalisation	Jonathan Vaudey
Etalonnage	Kevin Stragliati
Direction de production.....	Bertille Lavenir
Exploitation.....	Julie Rhône
Direction de Postproduction	Pierre Huot
Producteurs délégués	Catherine Bizern - Les Films du Parotier Patrick Sobelman - Ex Nihilo
Distribution	Epicentre Films

Ont participé à ce film :

des hommes détenus à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis

des femmes de l'association Femmes solidaires à Villeneuve Saint Georges

des lycéens de 1ère ES à Sarcelles

les députés Ugo Bernalicis et Danièle Obono

Erwan Balanant, Elsa Faucillon et Philippe Gosselin

Les ateliers d'écriture ont été conçus collectivement par l'association d'éducation populaire

Les Lucioles du Doc.

Ils sont animés par Léa Aurenty et Jonathan Vaudey accompagnés d'Ulysse Mathieu.

FESTIVALS

Festival La Rochelle Cinéma 2019

États Généraux du film documentaire - Lussas 2019